

lois, le 21 avril 2022

VEUZAIN-SUR-LOIRE : LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET LE CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE LOIR-ET-CHER INAUGURENT UN PARCOURS PÉDAGOGIQUE SUR L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DE LA TERRASSE DE LOIRE

Le jeudi 21 avril, Philippe Guet, président du conseil départemental, et Catherine Lhéritier, vice-présidente chargée du personnel, de la modernisation de l'administration, de l'attractivité du territoire, du tourisme et de l'aérodrome Blois-Le Breuil, inaugurent le parcours « Croquis sur Loire » implanté sur l'Espace Naturel Sensible de « la terrasse de Loire » à Veuzain-sur-Loire.

Dans le cadre de sa politique de valorisation de la biodiversité, le conseil départemental de Loir-et-Cher a décidé d'aider financièrement le projet « Croquis sur Loire » porté par le conservatoire d'espaces naturels du département. Il associe la préservation du patrimoine naturel tout en l'ouvrant au public sous la forme d'un sentier aménagé sur le thème du dessin. **Unique en région Centre-val de Loire**, celui-ci propose des stations de dessins réparties sur un circuit de 1,7 km : **cinq pupitres assortis de trois carnets d'inspiration incitent le promeneur, toute expérience confondue, à se laisser aller à la création picturale.** Ce parcours découverte comporte en outre de nombreuses informations sur le patrimoine naturel et culturel du site qui fait face au village de Chaumont-sur-Loire.



CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse
Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41



Le site de « La terrasse de Loire », propriété de l'État, est labellisé Espace Naturel Sensible (ENS) depuis 2009. Sa gestion par le Conservatoire naturel de Loir-et-Cher est soutenue financièrement par le conseil départemental qui a pris en charge l'aménagement du sentier « Croquis de Loire » à hauteur de 15 726 € - soit 40 % du projet global (39 316 € T.T.C.).

« Ce projet est un exemple de partenariat et de complémentarité des compétences du département qui associe la communauté d'agglomération de Blois Agglopolys sur le volet paysage, la mission val de Loire pour l'UNESCO, l'État en sa qualité de propriétaire et de gestionnaire du lit endigué, la région et l'Europe. » déclare Philippe Gouet.

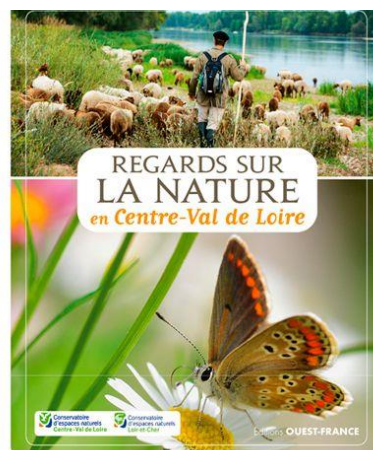
Conseil départemental et Conservatoire naturel de Loir-et-Cher : un partenariat historique

Soutenu de longue date par le département, le Conservatoire naturel de Loir-et-Cher est l'un des principaux gestionnaires des sites labellisés ENS par le département.

Ce lien fort qui lie les deux organismes s'est entre autres traduit par la réalisation de l'ouvrage « Regards sur la Nature » édité par les Conservatoires d'espaces naturels de la région et du département en 2020.

L'ENS de « l'Île de la Folie », situé en face du site de « La terrasse de Loire », complète la découverte du patrimoine naturel ligérien avec la présence d'une des dernières forêts alluviales sauvages de la région.

Le département a initié la signalisation routière de ce site qui va être complétée et légèrement modifiée dans quelques semaines pour répondre aux règlements et offrir une meilleure lisibilité pour les usagers.



Pour en savoir plus :

- sur les espaces naturels sensibles de Loir-et-Cher :
 - <https://www.departement41.fr/ses-missions/autres-missions/espaces-naturels-sensibles/>
 - [Livret Espaces Naturels Sensibles de Loir-et-Cher](#)
- Sur le Conservatoire naturel de Loir-et-Cher :
 - <https://www.conservatoiresites41.com/>

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse
Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41

